

Département
de la MOSELLE

COMMUNE de LUTZELBOURG

Arrondissement
de SARREBOURG

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers élus:
15

Conseillers

Séance du 11 JUIN 2021

en fonction
14

Convocation en date du 4 JUIN 2021

Sous la présidence de Monsieur Grégoire Perry, Maire

Conseillers
présents : 13

Membres présents :

BLETTNER	Claude	1ère adjointe	HAMM	Fabienne	Conseillère municipale
MARTY	Richard	2ème adjoint	BLANCHE	Raymond	Conseiller municipal
TASSERA	Magali	3 ^{ème} adjointe	BRUNNER	Jocelyne	Conseillère municipale
GIGAND	Maëlle	Conseillère municipale	MEYER	Jérôme	Conseiller municipal
GURTNER	Natacha	Conseillère municipale	STUTZMANN	Chantal	Conseillère municipale
VILLARD	Antoine	Conseiller municipal	TRILLAUD	Lisa	Conseillère municipale

Membre absent excusé : Gérôme MARTIN.

Délibération N°2021-6- 1

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Aucun conseiller ne souhaite être secrétaire de séance.

Délibération N°2021-6-2

Objet : Convention R. P.I

Le Maire fait part au conseil de l'acceptation par les services académiques de la création d'un regroupement pédagogique intercommunal entre les communes de Lutzelbourg, Garreboung et Hulthehouse avec la mise en place d'un transport adapté.

Une convention (jointe à la convocation de la présente réunion) doit être co-signée entre les 3 communes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer cette convention.

Délibération N°2021-6-3Objet : Convention avec Madame Angélique Villemain

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une convention avec Madame Villemain pour l'occupation d'une partie des locaux et de la terrasse du restaurant « Du panier à la Table » (ancien restaurant Bierstub d'Eselsbahn)

La convention prévue est de 4 mois à compter du 15/06/2021 et la redevance mensuelle est de deux cents euros- 200 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

Délibération N°2021-6-4Objet: Tarifs pour la location des salles communales

Le Maire demande au conseil municipal de fixer le prix de location pour Les salles communales. Après délibération, le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants aux habitants de Lutzelbourg.

- Salle Saint Michel : 50 € en été et 80 € en hiver (chauffage) à 9 voix pour et 4 voix contre.
- Salle des Chevaliers : 40 € considérant l'absence d'eau potable et de toilettes, le Maire n'autorise pas la mise en place de sanitaires mobiles sauf fête communale ni le stationnement de véhicules dans l'enceinte du Château à 12 voix pour et 1 voix contre.
- Les conditions de location restent à étudier concernant la salle polyvalente.

Délibération N°2021-6-5Objet : Subvention « la Petite Scène »

Le Maire part au conseil de la demande de subvention de l'association « la Petite Scène » pour son animation « La grosse Icare » prévue le 20 juin. Le montant demandé est de 1500 €.

Après délibération, le conseil municipal à 9 voix pour et 4 abstentions décide d'attribuer la somme de 1 500€.

Divers travaux ont été proposés par la commission de travaux :

- Effacement du réseau télévisé
- Réparation d'un hydrant rue de la Zorn
- Cendriers de poche à l'effigie de la commune
- Brique pilée pour la maintenance des courts de tennis
- Enrobé à hauteur du 45 rue du canal

Fait et délibéré à LUTZELBOURG, les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé au registre. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie.

Pour copie conforme
LUTZELBOURG, le 11 juin 2021
Le Maire.

Réunion du 11 juin 2021



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LUTZELBOURG' at the top and 'MOSELLE' at the bottom, with a central emblem depicting a castle or town scene.